**Suède** NUMAD 2018

Politiques Générales

CONSEIL DE SÉCURITÉ DE L’ONU

Problématique : Faut-il donner un pouvoir exécutif à l’assemblée générale de l’ONU ?

L’ONU est actuellement une organisation qui, rassemblant 193 États, permet de sauvegarder la paix. Cette institution, née après les horreurs de la Deuxième Guerre Mondiale, a toujours eue pour but d’agir comme médiateur dans les conflits, afin de retrouver une démarche politique et non militaire. Mais, depuis sa création, il a été possible d’apercevoir que l’ONU a des limites qui, comme il est arrivé pendant la Guerre Froide, bloquent toute démarche possible. Ces limites font donc que les décisions prises à l’ONU restent peu efficaces.

Une des limites de l’ONU est la sous-représentation de certains États. Même si tous les Etats membres peuvent voter à l’Assemblée Générale, le pouvoir exécutif est uniquement présent dans le Conseil de Sécurité, et uniquement 15 des 193 pays peuvent y participer. Jusqu’à nos jours, 60 pays n’ont jamais été invités au Conseil de Sécurité. De plus, 6 des 15 pays membres du Conseil de Sécurité ont des sièges permanents et possèdent le droit de véto, un droit qui leur permet de bloquer une résolution à l’instant si celle-ci ne leur convient pas. Il faut tenir donc et compte que non seulement une minorité détient le pouvoir exécutif, mais qu’en plus 6 pays sur 193 possèdent, au final, la capacité de bloquer les décisions à l’instant.

La position de la Suède est très claire : il est nécessaire de reformer le Conseil de Sécurité. Notre pays estime que ce Conseil doit être élargit, pour garantir une représentation plus importante pour Afrique, Asie et Amérique Latine ; et donc assurer la légitimité des résolutions prises. Un Conseil de plus grande ampleur voudrait aussi dire que les décisions prises seraient plus démocratiques, et assurerait une majeure efficacité. D’un autre côté, Suède ne cherche pas à donner le droit de véto aux nouveaux pays incorporés au Conseil de Sécurité, ni à l’éliminer totalement, même si elle considère qu’il serait plus productif que les pays qui le possèdent ne l’emploient pas.

En conclusion, la Suède considère que donner un pouvoir exécutif à l’Assemblée Générale serait une mesure plutôt contre-productive, puisqu’un changement si radical provoquerait des ruptures dans l’ONU et des conflits au niveau des intérêts de chaque pays, mais elle considère tout de même qu’un changement doit être réalisé. Elle tient à dire que l’absence de changement n’est pas une réponse acceptable.

Elle croit donc qu’il serait mieux de, au lieu de donner un pouvoir exécutif à l’Assemblée Générale, d’augmenter le nombre d’Etats présents dans le Conseil de Sécurité, afin d’obtenir des résultats plus représentatifs. Elle voudrait aussi demander une communication transparente entre l’Assemblée Générale et le Conseil de Sécurité, pour s’assurer que l’ONU continue à travailler comme défenseure de la paix et non des intérêts propres des membres du Conseil de Sécurité.